

AMAP du Potager
3 Place Dewailly
80 000 AMIENS

Référente : Christine SEGARD
segard.famille@gmail.com

Site : www.amapdupotager.fr



Inès et Sylvain Deraeve
Earl Plaine de vie
4, rue de Marcelcave
80170 Bayonvillers

fermeplainedevie80@gmail.com
☎ 06 08 94 08 42

Agriculture Biologique
Certifié chez Ecocert FR-BIO-01

Contrat d'engagement « Farine - Lentilles - Pâtes » de Janvier à décembre 2024

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans la charte des AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), disponible auprès de l'association ou du réseau FAMAPP.

Engagements de la paysanne :

- Livrer 4 fois dans l'année des produits de qualité, issus de sa production et certifiés en Agriculture Biologique.
- Être transparente sur la qualité des produits distribués, le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail.
- Être présente aux distributions, donner régulièrement des nouvelles de sa production.
- Accueillir, sur l'exploitation, les adhérents de l'AMAP au moins une fois dans l'année.

Engagements de l'adhérent :

- Être adhérent de l'AMAP du POTAGER, cotisation annuelle de 12€.
- Pré-payer tous ses produits/son panier pour la saison en cours.
- En cas d'absence, s'assurer de trouver un remplaçant pour faire prendre son produit/son panier.
- Tout produit / panier non retiré ne pourra être récupéré.
- Dans la mesure du possible, participer régulièrement aux réunions de fin de saison, d'assemblée générale, et exceptionnelles.

Engagements communs :

- Les partenaires s'engagent à partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité agricole, de transformation et à faire part au collectif des soucis rencontrés.
- Aucune décision entraînant un changement majeur dans les engagements ci-dessus ne sera prise sans concertation entre les consommateurs (ou leur représentant) et la paysanne boulangère.

Produits proposés :

- Farine de blé, de seigle et de sarrasin semi-complètes – Type 80, issues de la production et moulues à la ferme sur meule de pierre
- Lentilles vertes issues de la ferme
- Pâtes (fusilli, tagliatelles) fabriquées à partir de farine de blé et/ou de farine de sarrasin de la ferme ou à partir de farines de petit épeautre bio et locale.
- Huiles de Cameline, de Colza et de tournesol

Chaque adhérent choisit un ou plusieurs produits parmi ceux proposés

Modalité de paiement : en 1 ou plusieurs fois (mois consécutifs) à la signature de l'engagement,

Jour de distribution : 4 distributions entre 18h et 19H30

Les jeudis **21 mars, 6 juin, 12 Septembre, et 5 décembre**

Lieu de distribution : Dans les locaux de l'auberge de jeunesse, situé au 30 square Friant - Les 4 chênes, à Amiens, A défaut, à La maison du Colonel, situé au 60 square Friant - Les 4 chênes.

En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique, ...) les conditions d'application de ce contrat pourront être revues, avec la possibilité d'une diminution des quantités de produits. Au cas où la situation se prolongerait, une réunion spécifique, devra réunir les adhérents et les producteurs.

Ce contrat est établi en 2 exemplaires, un exemplaire à l'association et un exemplaire à l'adhérent.

☐ Espèces

☐ Chèque(s) à l'ordre de **l'EARL PLAINE DE VIE**

n° premier chèque :

n° second chèque :

☐ J'autorise l'association à communiquer mes coordonnées à d'autres adhérents de l'association

☐ Je m'inscris à trocpanier

Nom :

Prénom :

Adresse E-mail (en majuscule) :

Fait à :

Le :

Nom et signature adhérent :

Productrice : Inès Deraeve

			Prix par distribution	Nombre de distributions (Précisez le mois si différent de 4)	Prix selon le nombre de distributions	Prix Total Farines
FARINE	Farine de blé	1 kg	2,30 €		€	= €
		2 kg	4,20 €		€	
		3 kg	6,30 €		€	
		5 kg	9,50 €		€	
		10 kg	18 €		€	
	Farine de seigle	500 g	1,50 €		€	
		1 kg	2,60 €		€	
	Farine de sarrasin	500 g	2,30 €		€	
		1 kg	4,30 €		€	
	Farine de petit épeautre	500 g	2,50 €		€	
		1 kg	5,10 €		€	

		Prix au kg	Quantité souhaitée par distribution	Prix par distribution	Prix Total Lentilles
LENTILLES	Lentilles vertes VRAC*	4,70 €/kg	Mars : Sept. :	Mars :	= €
			Juin : Déc. :	Juin :	
				Sept. :	
				Déc. :	

		Prix au kg	Quantité souhaitée par distribution	Prix par distribution	Prix Total Biscuits
BISCUITS	VRAC* Cookies choco, spéculoos, sablés.	17 €/kg	Mars : Sept. :	Mars :	= €
			Juin : Déc. :	Juin :	
				Sept. :	
				Déc. :	

* Prévoir votre contenant

Prévoir votre contenant			
PÂTES VRAC* Sauf Tagliatelles Merci de cocher votre / vos choix	☐ Fusilli nature 5,4 €/kg <u>Préciser la quantité souhaitée</u> En mars : En sept. : En juin : En déc. :	☐ tagliatelles 9,5 €/kg <u>Préciser la quantité souhaitée</u> En mars : En sept. : En juin : En déc. :	Prix Total pâtes par distribution : Mars€ Juin€ Sept€ Déc€
	☐ fusilli aromatisés** 6,5 €/kg <u>Préciser la quantité souhaitée</u> En mars : En sept. : En juin : En déc. :	☐ fusilli peu de gluten**** 6,5 €/kg <u>Préciser la quantité souhaitée</u> En mars : En sept. : En juin : En déc. :	
	☐ fusilli épicés*** 6,5 €/kg <u>Préciser la quantité souhaitée</u> En mars : En sept. : En juin : En déc. :	** = ex : basilic, ail et fines herbes, estragon... *** = ex : tandoori curry, chili, coriandre... **** = ex : petit épeautre ou sarrasin + 2/3 blé ou sarrasin + lentilles	
	PRIX TOTAL PÂTES : =		

* Prévoir votre contenant

Huile de Cameline : prix 0,5 litre = 11,4 € Nbre de bouteilles pour décembre :	Prix Total Cameline :
Huile de Colza : prix 1 litre = 8,50 € - 0,5 litre = 4,80 € Nbre de bouteilles par distribution : distributions : ☐ Mars ☐ Juin ☐ Sept ☐ Déc	Prix total Colza :
Huile de Tournesol : prix 1 litre = 7,5 € - 0,5 litre = 4,5 € Nbre de bouteilles par distribution : distributions : ☐ Mars ☐ Juin ☐ Sept ☐ Déc	Prix total Tournesol :
Prix Total huiles =€	

REGLEMENT du TOTAL GÉNÉRAL DE :€